

Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne - Rhône-Alpes

Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

Février 2024

RAPPORT D'ÉTUDE

COMMUNE DE AMBÉRIEU-EN-BUGEY

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS - PDA

DU CHÂTEAU DES ALLYMES CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE LE 20 JUILLET
1960,

DE LA MAISON FORTE DE ST GERMAIN DITE "TOUR DE GY" INSCRITE
MONUMENT HISTORIQUE LE 6 DÉCEMBRE 1984

ET DU CASTRUM DE SAINT GERMAIN INSCRIT MONUMENT HISTORIQUE LE 4
MAI 2017



I. CONTEXTE LÉGISLATIF

L'article 75 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine modifie le titre II du livre VI du code du patrimoine et ses articles L.621-30 et L.621-31 :

Art. L. 621-30 :

« I-Les immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur sont protégés au titre des abords.

La protection au titre des abords a le caractère de servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

« II-La protection au titre des abords s'applique à tout immeuble, bâti ou non bâti, situé dans un périmètre délimité par l'autorité administrative dans les conditions fixées à l'article L. 621-31. [...] »

Art. L. 621-31 :

« Le périmètre délimité des abords prévu au premier alinéa du II de l'article L. 621-30 est créé par décision de l'autorité administrative, sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France, après enquête publique, consultation du propriétaire ou de l'affectataire domanial du monument historique et, le cas échéant, de la ou des communes concernées et accord de l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme, de document en tenant lieu ou de carte communale.[...]

« Lorsque le projet de périmètre délimité des abords est instruit concomitamment à l'élaboration, à la révision ou à la modification du plan local d'urbanisme, du document d'urbanisme en tenant lieu ou de la carte communale, l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme, de document en tenant lieu ou de carte communale diligente une enquête publique unique portant à la fois sur le projet de document d'urbanisme et sur le projet de périmètre délimité des abords.

« Les enquêtes publiques conduites pour l'application du présent article sont réalisées dans les formes prévues au chapitre III du titre II du livre 1er du code de l'environnement.[...] »

Les objectifs visés par la procédure de modification des périmètres de protection permettent de réserver l'action de l'UDAP aux zones d'intérêt patrimonial ou paysager les plus intéressantes situées autour d'un monument historique. Il est adapté aux véritables enjeux patrimoniaux d'un territoire et moins automatique que la servitude de 500 mètres née de la protection monument historique.

Textes de référence :

- Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine

- Décret n° 2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables

- Articles L. 621-30 et L. 621-31 du code du patrimoine

- Articles R. 621-92 à R. 621-95 du code du patrimoine

Article L126-1, L151-19, R123-11 et R123-15 du code de l'urbanisme

II. PRÉSENTATION HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE DES MONUMENTS

1. Le château des Allymes

Édifice / site

Localisation

Dénomination

Époque de construction

Propriété

Protection MH

Le château des Allymes

Auvergne Rhône-Alpes ; Ain ; Ambérieu-en-Bugey

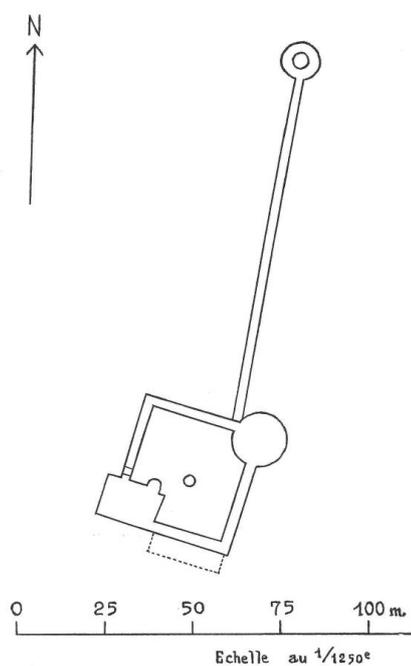
Château

XIVe siècle

Propriété privée ; propriété de la commune

Classé le 20/07/1960

Perché sur les premiers contreforts des monts du Bugey, à 650m d'altitude, le château des Allymes datant du XIVe siècle domine la plaine du Bugey. Aujourd'hui, ce lieu fait partie du hameau "les Allymes" situé à 4km et demi du chef-lieu d'Ambérieu en Bugey. A l'origine, ce lieu est bâti dans le cadre des guerres qui opposent le royaume du Dauphiné et de la Savoie. Il incarne dans un premier temps une fonction à la fois militaire pour le Dauphiné mais aussi symbolique puisqu'il s'agit d'une réponse en réaction à la construction de la bâtisse de Luisandre par le comte de Savoie. Son rayonnement reste bien inférieur au Château de St-Germain, un château princier situé à proximité. En 1334, le bâti est envahi par les troupes savoyardes, après la conquête du château de St Germain treize années auparavant. Par la suite, cette place forte sera le centre d'une châtelainie et la seigneurie des Allymes se succèdera entre les mains de plusieurs familles de nobles au gré des mariages et des diverses acquisitions politiques. Seul exemple de château médiéval non-ruiné situé dans le Bugey, les Allymes incarne ainsi un lieu touristique phare pour la région. Classé au titre des monuments historiques depuis 1960, sa gestion est confiée à l'association des "amis du château des Allymes et de René de Lucinge" après son acquisition par la municipalité d'Ambérieu en 1984.



D'abord constituée de pierre et de bois, sa structure sera rebâtie en pierre en 1312 et se dote d'un bourg en 1318. Après avoir échappé aux destructions révolutionnaires à la fin du XVIIIe siècle, le château sera racheté et les premiers travaux de restauration sur les courtines, le chemin de ronde et la tour commenceront dès 1847.

Son implantation stratégique, de même que sa structure font du château des Allymes une place forte typique de l'époque médiévale. L'extérieur du château était quant à lui protégé par un mur de défense fortifié et par un mur de 90m de long auquel était alors adossé un village.

Le château des Allymes se constitue d'une cour carrée fermée, d'un donjon dans l'angle sud-est, d'une tour ronde dans l'angle nord-est. Un mur débute à partir de cette tour et s'étend en direction du nord pour se terminer par une autre tour ronde.

La tour carrée, située dans l'angle sud-est de l'enceinte du château, mesure 11 m de côté au niveau du premier étage et sa hauteur totale est de 30,85 m (au faîtage de la toiture). Elle possède également quatre niveaux : les trois premiers sont voûtés et accessibles par le logis, tandis que le quatrième correspond aux combles, accessibles par un escalier en vis intramuros situé dans le mur ouest. Au deuxième étage, deux portes à l'est et au nord donnent accès au chemin de ronde.

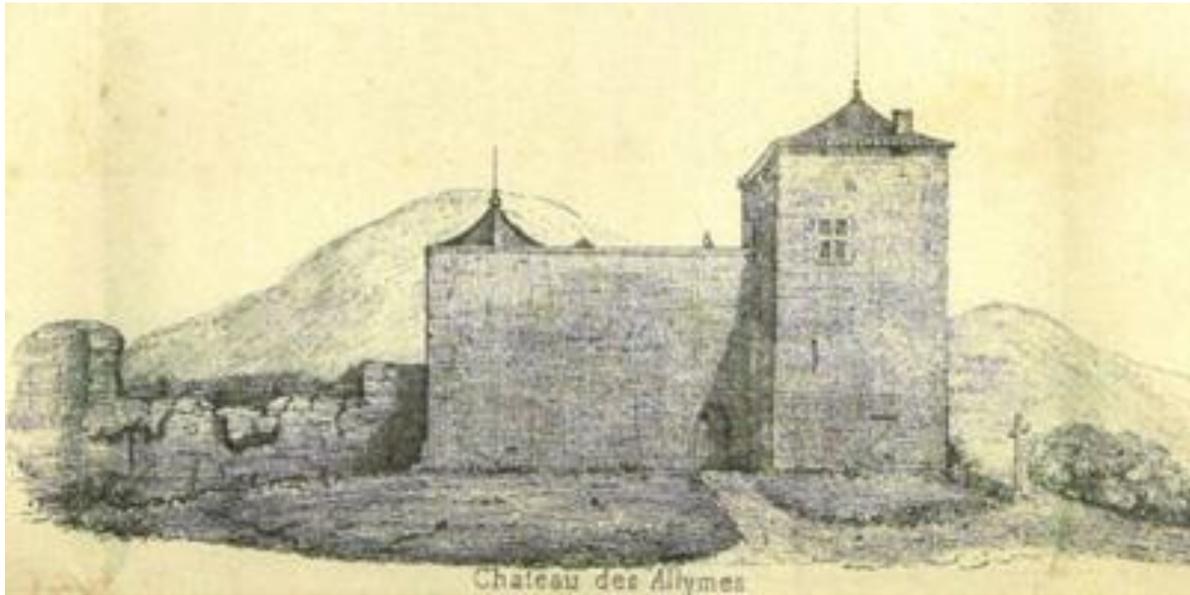
La tour ronde, localisée dans l'angle nord-est est haute de 29m au niveau du faîtage de la toiture. Elle possède quatre niveaux intérieurs : les deux premiers sont voûtés, tandis que le troisième ouvre directement sans plancher sur le quatrième niveau de combles formant chemin de ronde. L'accès au rez-de-chaussée se fait directement depuis la cour, tandis qu'on atteint le premier niveau par une rampe d'escalier droit accolée à la courtine orientale. La circulation entre le premier, le deuxième étage et les combles s'effectue par un escalier en vis intra-mural. À partir du deuxième étage, deux portes à l'ouest et au sud donnent accès aux courtines.

La tour nord et l'enceinte nord sont isolées des autres fortifications du château. La tour s'élève à 13.40m et dispose d'un diamètre de 8m.

Les ruines de l'ancienne enceinte extérieure du château sont inscrites au titre des monuments historiques le 21 août 1967.

Dans un second temps, les vestiges de la basse-cour, de la barbacane, de la tour extérieure Nord et de la courtine du château sont classés le 2 décembre 1993.

Enfin, **le château est classé monument historique le 20 juillet 1960.**



*Gravure «Château des Allymes »
source: associations des amis des Allymes et de René Lucinge*



Photographie de la tour ronde nord-est



Photographie de la tour nord et du mur d'enceinte nord

2. La maison forte de St Germain dite “tour de Gy”

Édifice / site	La maison forte de St Germain dite Tour de Gy
Localisation	Auvergne Rhône-Alpes ; Ain ; Ambérieu-en-Bugey
Dénomination	Maison forte
Époque de construction	fin XIVe siècle – début XVe siècle
Propriété	Propriété privée
Protection MH	Inscrit le 6/12/1984

A son origine, la maison forte de St Germain dite « tour de Gy » est un châtelet et tire son nom de la tour provenant du bâtiment primitif dont la datation est estimée entre la fin du XIVe et le début du XVe. De même que le château des Allymes, la tour de Gy appartient au début du XVe siècle à Antoine de Montferrand, châtelain de Saint-Germain entre 1429 et 1431 et bailli du Bugey, de Novalaise, du Valromey et de la Montagne. Par la suite, Jeanne de Chevelu, veuve d’Antoine de Montferrand ratifia la vente de la maison forte de Saint-Germain à Guillaume de Bolomier. Ce dernier entreprend de faire de ce lieu un vaste domaine. Devenu par la suite vice -chancelier de Savoie, son domaine se voit alors confisqué par le duc de Savoie, qui place le lieu sous la responsabilité de André de Villette, de la maison de Chevron en Savoie. Le château restera dans cette famille durant plus d’un siècle. La maison forte passe entre diverses familles telles que la famille Lucinge, de Suduyrand (XVII siècle), Estienne (1731) et Dujast jusqu’à la Révolution Française.

De nos jours, la tour de Gy a conservé ses fortifications d’origine et une façade composée de quelques fenêtres à meneaux de pierre.

L’entrée du bâtiment est sur le côté sud-est et donne accès à la cave, qui donne par la suite sur une cour située côté colline entourée de murailles. L’intérieur du premier bâtiment, notamment son plancher, est en ruine. Le second bâtiment, vaste, de forme carrée constitue sans doute la tour primitive.

La maison forte est protégée au titre des monuments historiques le 6 décembre 1984.



“Maison-forte de Saint-Germain dite Tour de Gy. source: monumentum

3. Castrum de Saint-Germain

Édifice / site	Castrum de Saint-Germain
Localisation	Auvergne Rhône-Alpes ; Ain ; Ambérieu-en-Bugey
Dénomination	Château
Époque de construction	XIIe siècle
Propriété	Propriété privée ; propriété de la commune
Protection MH	Inscrit le 4/05/2017

Ancien château fort bâti au XIIe siècle aujourd'hui en ruine, le château de Saint-Germain est situé sur un promontoire qui est l'un des rares points de passage à travers la partie méridionale des monts du Jura. Autrefois le centre de la seigneurie et de la châtellenie de Saint-Germain-d'Ambérieu. Au cours de son histoire, le château est passé entre les mains des sires de La Tour du Pin (1210), souche de la dernière branche des dauphins du Viennois (1282), des comtes de Savoie (1321) et enfin des rois de France (1601). Entre 1282 et 1355, le château est un point stratégique et un haut lieu des guerres qui opposent le comte de Savoie au dauphin du Viennois et à ses alliés.

Le château se présente sous la forme de deux enceintes, haute et basse, la basse étant flanquée de deux tours semi-circulaires du côté de l'attaque et d'une enceinte qui entourait le vieux bourg sur le versant de la colline. Il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges, dont la porte ogivale, édifiée par le comte de Savoie, le bastion sud-ouest, le grand mur de la haute cour, les deux tours ouvertes à la gorge de la basse-cour et le grand mur de l'ouest et sa tour pleine du bourg-vieux.

La porte ogivale fut construite en 1325 lors du renforcement d'un mur, cette porte est constituée d'un arc brisé en ogive. Cette porte permet l'accès à la haute-cour pour les familles nobles et les cavaliers.

Les deux tours situées sur la muraille est étaient exposées stratégiquement, de façon à être inutilisables en cas de prise par les ennemis. Après le démantèlement du château, la tour nord-est devient une habitation temporaire à usage viticole.

Le grand mur de la haute cour était un rempart qui séparait l'aire de la basse-cour de celle de la haute-cour. À son extrémité Nord, se trouvent les vestiges de la chapelle, qui était située à la base d'une petite tour. On distingue la niche voûtée dans laquelle a été percée une fenêtre longiforme. À son extrémité Sud, l'observation des vestiges actuels de la grande tour, nous apprend que le donjon avait une base légèrement rectangulaire (10 mètres sur 11 mètres). Le grand mur de l'ouest et la tour pleine du bourg-vieux sont aussi un rempart s'appuyant contre la colline en pente du bourg-vieux et se termine par une tour pleine qui protégeait une porte dont on peut encore voir le seuil.

Le castrum a été protégé au titre des monuments historiques le 4 mai 2017.



Plan général de la cour haute et de la basse cour du château. 2013
Source: archives départementales de l'Ain. Patrimoine de l'Ain. Hadès/ E.Chauvin-Desfleurs



Photographie de la haute-cour (mur ouest) et de la porte ogivale



Photographie de la basse-cour et de sa tour Nord-est

III. SITUATION URBAINE ET PAYSAGÈRE DU MONUMENT

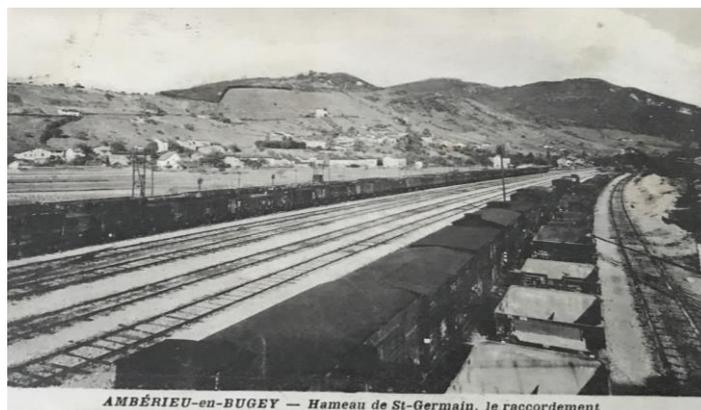
1. A la date de construction des monuments

Au moyen-âge, Ambérieu est un bourg qui évolue progressivement grâce à l'édification de plusieurs bâtiments importants dans la ville tels qu'un château de défense à l'entrée du bourg, un église (IXe siècle), une charte de franchise (XIIIe siècle), un hôpital et plusieurs maisons de style gothique. Cette bourgade médiévale voit ses fortifications détruites avec l'arrivée du duc de Savoie, qui déplacent l'ensemble des habitants, désormais placés sur son serf privé, dans la partie du Vieux Saint-Germain qui est alors un nouveau bourg. L'histoire d'Ambérieu est marquée par les guerres delphino-savoyardes en raison de la position stratégique sur la ligne de défense du comté de Savoie face à la France qui conduit à l'édification et la fortification de plusieurs postes de défense militaires durant le XIVe siècle comme le Château des Allymes ou le château de Saint Germain.

2. A la date actuelle

De nos jours, la commune d'Ambérieu en Bugey est située dans le département de l'Ain, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Historiquement implantée dans la région naturelle du Bas-Bugey, la ville est implantée à 51 km au nord de Lyon, dont le rayonnement contribue notamment à l'attractivité de la commune. Ambérieu-en-Bugey s'inscrit dans l'unité urbaine du même nom dont elle est la ville centre qui rassemble environ 17 000 habitants. Desservie par un chemin de fer depuis le milieu du XIXe siècle, la ville conserve aujourd'hui un trafic ferroviaire intense. L'extension de la ville s'est notamment faite le long des grands axes de circulation, formant ainsi une cité en étoile avec un tissu urbain peu dense. L'activité économique au XXe siècle et l'implantation de nouveaux centres d'activité et de secteurs d'habitations et les aménagements urbains divers ont peu à peu densifié la ville, qui fut pendant longtemps séparée entre son secteur historique et le secteur de la gare. Ainsi, Ambérieu en Bugey est connectée aux autres grandes aires urbaines qui l'entourent telles que Genève, Lyon ou Bourg-en-Bresse par le biais d'axes routiers départementaux.

L'occupation des sols est principalement marquée par la présence de zones naturelles, les zones urbanisées ne représentent quant à elles qu'un cinquième de l'occupation totale.



Carte postale, vue sur le hameau de Saint-Germain depuis la station ferroviaire. 1938. Source: delcampe.fr

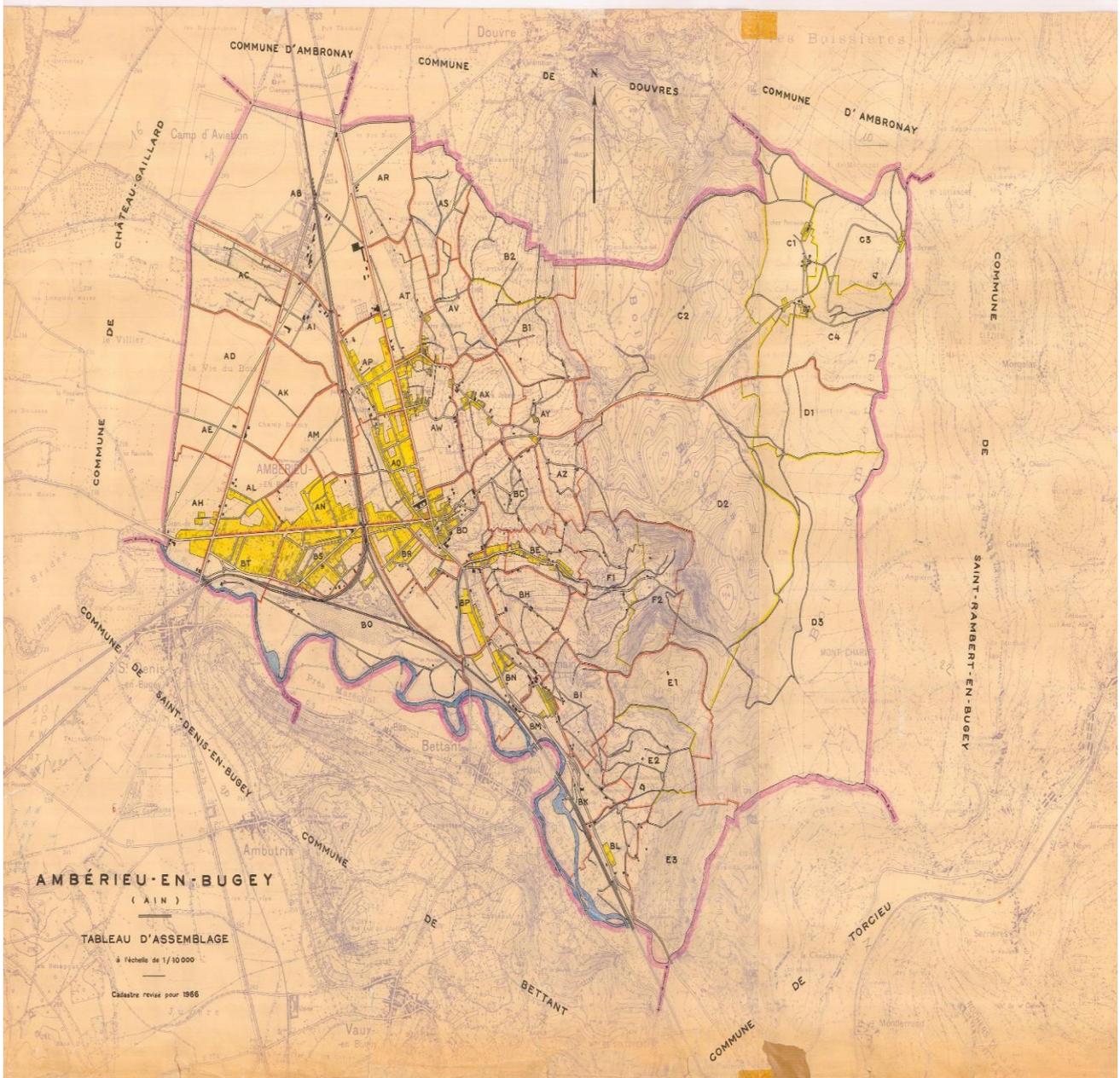
3. **Comparaison: Évolution des représentations cartographiques de la commune d'Ambérieu-en-Bugey. Du XVIIIe siècle à nos jours.**



Carte de Cassini (réalisé entre 1756 et 1815)
source: gallica.bnf.fr/ Bibliothèque Nationale de France



Cadastral Ambérieu en Bugey. "tableau d'assemblage" 1827
Source: les archives départementales de l'Ain



Cadastré Ambérieu en Bugey. "tableau d'assemblage" 1966
Source: les archives départementales de l'Ain



Vue satellite de la ville d'Ambérieu-en-Bugey. 2021

source: Géoportail

IV. ENJEUX DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

1. Le château des Allymes

a) les zones d'intérêt patrimonial

Sont conservés:

- Le hameau des Allymes, situé en contrebas du Château ;
- Le hameau de Brèvedent ;
- Les zones en secteur naturel qui entourent directement le monument et qui disposent d'un intérêt paysager fort.

b) les zones dénués d'intérêt patrimonial

Sont retirés du périmètre:

- Les zones en secteur naturel hors de la limite administrative de la commune d'Ambérieu en Bugey ;
- Les espaces en zone Np (constructions interdites) ;
- Les espaces naturels qui ne sont pas les abords immédiats du monument.

2. Le château de St Germain et La tour de Gy

a) les zones d'intérêt patrimonial

Sont conservées dans le secteur:

- Les espaces en zone naturelle qui entourent directement le monument
- Le quartier de Saint-Germain en zone résidentielle et à proximité des monuments



Rue de la reine Clotilde/ rue des Arènes, quartier de Saint Germain

- les quartiers en zone résidentielle ou en centralité urbaine qui offrent des points de vue sur la tour du Gy/ Château de Saint Germain



Rue de Chanves qui dispose d'un point de vue sur les deux monuments inscrits



Vue depuis les hauteurs du quartier Saint Germain

Au sein du périmètre délimité des abords, les édifices remarquables participant à l'écrin des monuments historiques sont ainsi maintenus :

- La tour de Savoie :



Cette construction date de la fin du XIII^e siècle et début XIV^e siècle. Edifiée à l'entrée de la cluse de Saint-Rambert, elle faisait partie de la ligné de défense élevée par le Dauphin contre la Savoie. Ce bâtiment est formé de deux constructions accolées : une tour carrée surplombant la vallée et une annexe en retrait. Elle comprend une porte principale en blocs de pierre taillée.

Crédit photo : Flickr

- La chapelle Notre-Dame de la Côte :



Edifiée en 1792 à la suite d'une pétition des habitants de Saint-Germain pour réclamer une nouvelle chapelle suite à la destruction de l'ancienne. Des travaux y ont été exécutés en 1843, et plus récemment en 1969. Cette chapelle présente sur la façade extérieure un pupitre en pierre, il offre la particularité d'être en partie entaillé dans la muraille.

- Le Lavoir de Saint-Germain :



b) les zones dénuées d'intérêt patrimonial

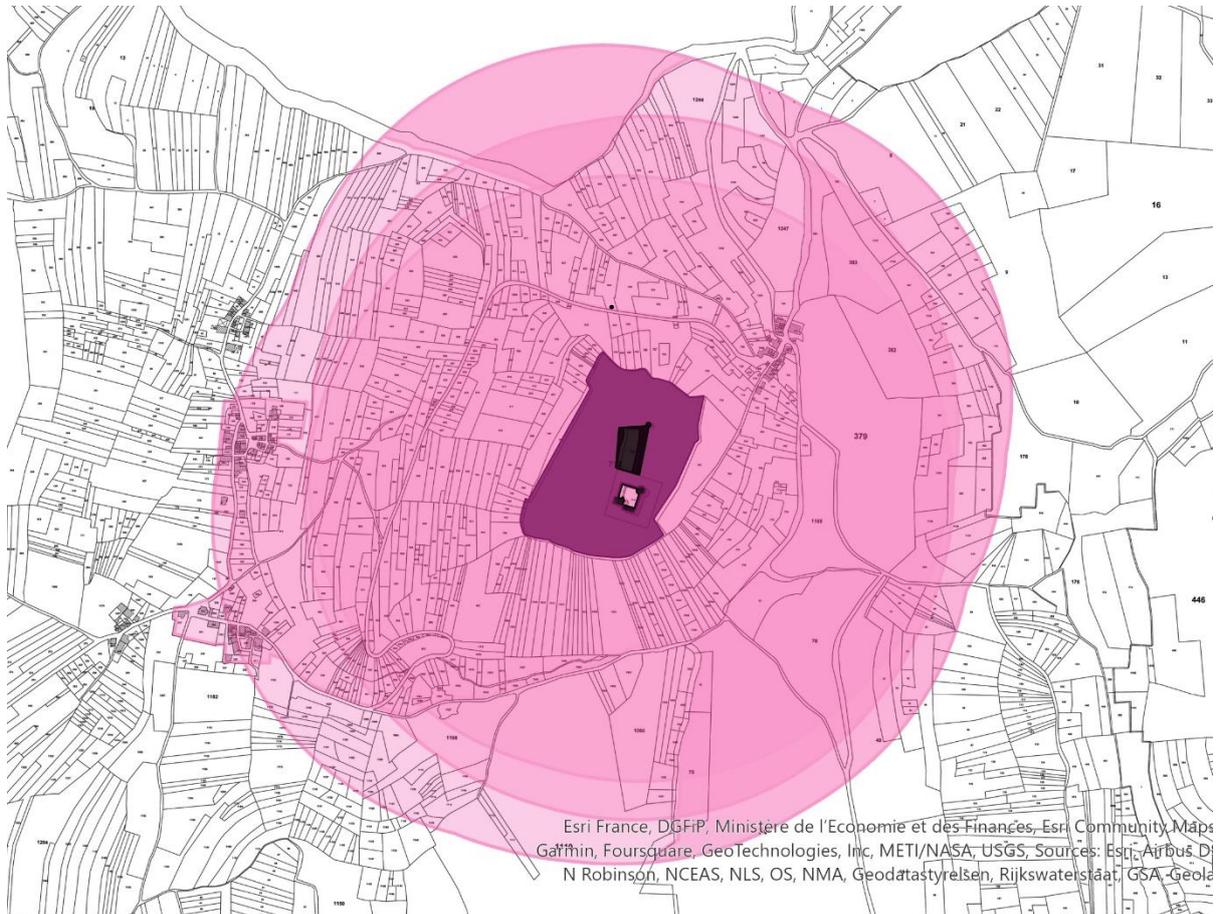
Sont retirés du périmètre:

- La zone naturelle qui entoure le château au nord-est
- Les quartiers résidentiels de la fin du XXe (quartiers “la Chintre” et “Paravy”)

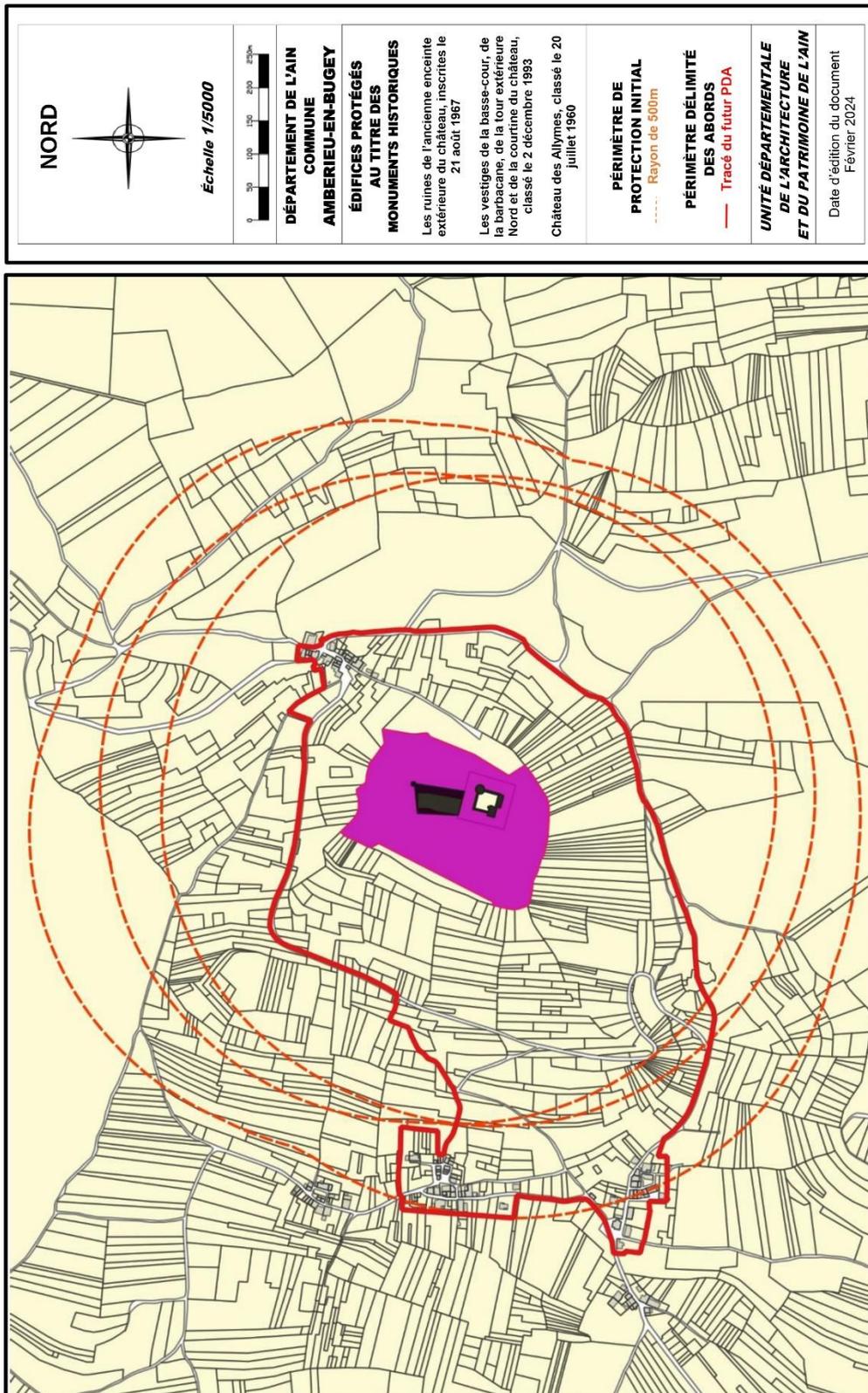
V. PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

1. Le château des Allymes

Périmètre de protection de 500m autour du château des Allymes. (Source : SIG. Patronum. Ministère de la Culture)



Proposition de périmètre délimité des abords du Château des Allymes.

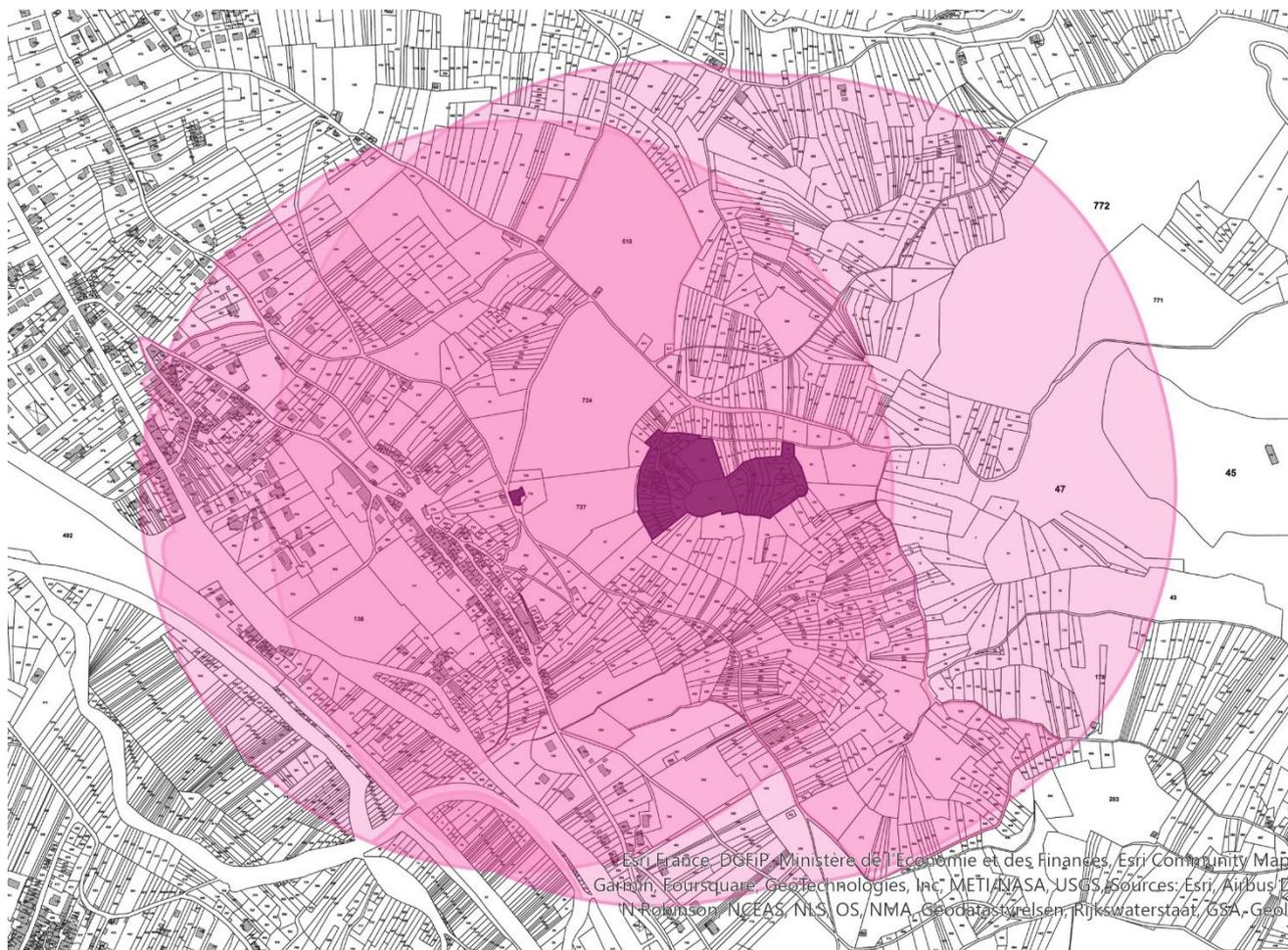


C1 Données Internes

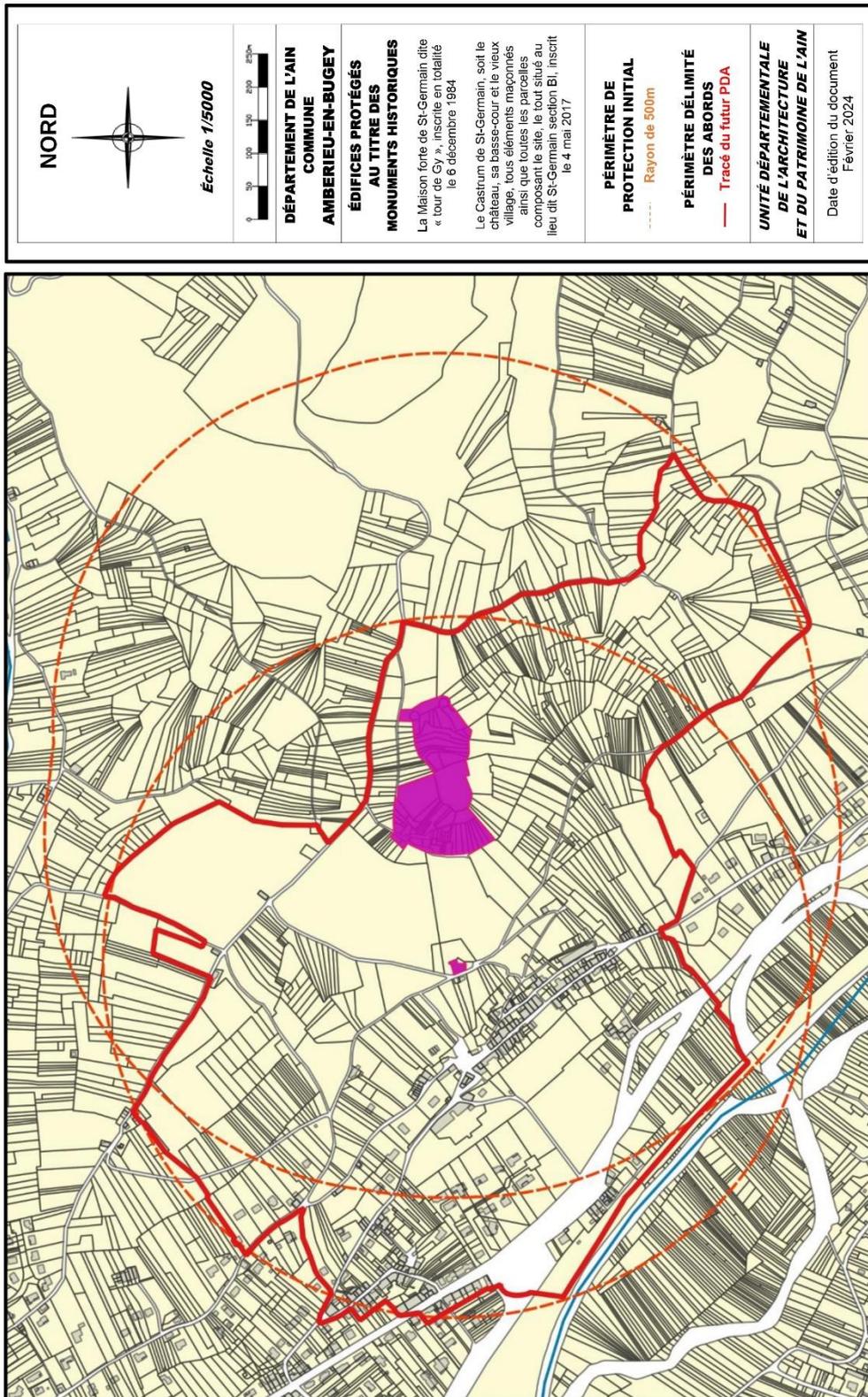
2. Le château de Saint-Germain et la Maison forte de St-Germain

Périmètres de protection de 500m autour du Castrum de Saint Germain et de la Masion forte de St-Germain dite « tour de Gy ».

(Source : SIG. Patronum. Ministère de la Culture)



Proposition de périmètre délimité des abords du Castrum de Saint Germain et de la Maison forte de St Germain dite « tour de Gy ».



C1 Données Internes

VI. RECOMMANDATIONS POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

D'autres édifices à valeur patrimoniale, trop éloignés des monuments pour être inclus dans le périmètre délimité des abords, et ne faisant l'objet d'aucune protection pourrait faire l'objet d'une protection au sein du PLU via l'article L151-19 du code de l'urbanisme.

- Le château des Echelles.

VII. ANNEXES

1. Bibliographie et sitographie

Laurent d'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs. Rapport final d'opération archéologique. Château des Allymes, ville d'Ambérieu-en-Bugey. Décembre 2016. Volume 1 et 2.

Armand Decour. Petite histoire des ALLYMES (Bugey). 1973

Archives départementales de l'Ain. Patrimoine(s) de l'Ain. Château de Saint-Germain à Ambérieu en Bugey.

Associations des amis des Allymes et de René Lucinge.

Bibliothèque Nationale de France. gallica.bnf.fr

Florentin Briffaz, « Attention à la marche ! La politique des confins chez les comtes de Savoie et les ducs de Bourgogne (XIII^e-XV^e siècles) », *Siècles* [En ligne], 54 | 2023

Géoportail de l'urbanisme

2. Crédits photographiques

- page de garde: <http://monumentum.fr> et <https://www.perouges-bugey-tourisme.com/>

- Rapport écrit: UDAP 01 sauf mentions contraires.

3. Représentations cartographiques:

- Annexe n°1 :

Carte du périmètre initial et du périmètre délimité des abords **du Château des Allymes**. DRAC AUVERGNE-RHONE-ALPES, Myriam Fresne, CIDP, 23/02/2024

- Annexe n°2 :

Carte du périmètre initial et du périmètre délimité des abords **des ruines du castrum et de la maison forte de Saint-Germain**. DRAC AUVERGNE-RHONE-ALPES, Myriam Fresne, CIDP, 23/02/2024